



Morvan Jean-Marie : Né le 17-07-1883 à Guipavas ; 1909, prêtre, surveillant au collège de Lesneven ; 1911, vicaire aux Carmes, Brest Mobilisé (service armé) maréchal des logis, aumônier bénévole 2^e régiment de chasseurs à cheval ; blessé (26 septembre 1915).

Tué le 6 avril 1918 à Sinceny (Aisne), près de Chauny, d'une balle à la tête au cours d'un combat de retraite.

1°)-Ordre 2^e chasseurs à cheval, 10 octobre 1915 : *« Ne cesse de faire preuve, depuis son arrivée au 2^e chasseurs, d'un dévouement et d'une bravoure au-dessus de tout éloge ; toujours prêt à marcher et à se porter aux endroits les plus exposés pour prodiguer les secours de son ministère aux blessés et aux mourants ; le 26 septembre 1915, près de P..., a contribué à sauver plusieurs blessés sous un fort bombardement et a été blessé légèrement. »*

2°)-Ordre 21^e division infanterie, 1918 : *« S'est particulièrement fait remarquer dans les périodes du 25 septembre 1917 au 10 octobre et du 20 décembre 1917 au 11 mars 1918 en allant quotidiennement visiter les postes fournis par son unité, de préférence les plus exposés. »*

3°)-Ordre Armée, 12 mai (J.O. 18 juin 1918) : même texte que ci-dessous.

4°)-Médaille militaire posthume, 24 mars (J.O. 13 mai 1920) : *« Sous-officier d'une bravoure et d'un dévouement exemplaires qui lui ont déjà valu deux citations. S'est distingué dans un combat récent en assurant en retraite sous un feu violent la liaison avec un groupe menacé d'enveloppement, puis s'est dévoué pour faire face à cette menace en tenant au point le plus exposé jusqu'à ce que le repli soit assuré. Est tombé glorieusement à ce poste, frappé d'une balle à la tête, le 5 avril 1918, devant Sinceny. A été cité. »*

La Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon, n° 17, 26 avril 1918, p. 214 ; n° 24, 13 juin 1919, p. 299-301

Ordo... dioecesis Corisopitensis et Leonensis, Quimper, imp. de Kerangal, 1919, p. 97
Abbé Pondaven, *Livre d'or du clergé* [du Finistère], Quimper, 1919, p. 172

La Preuve du sang, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p. 365

Inscrit sur le monument aux morts communal de Guipavas (29) et sur le monument diocésain de l'évêché à Quimper (29).

Le jeudi 15 mai à Guipavas, l'on célébrait un service funèbre pour le repos de l'âme de l'abbé Jean-Marie Morvan ; le jeudi suivant, 22 Mai, c'était la paroisse des Carmes qui rendait au vicaire tombé au champ d'honneur sa dette de prières et de reconnaissance.

Au mois d'Avril 1918, M. le Curé des Carmes recevait la triste nouvelle par la famille de Germiny qui eut autrefois M. Morvan comme précepteur. Le général Franchet, d'Esperey transmettait à Mme de Germiny, sa parente, la lettre qu'il recevait du colonel du 2^e Chasseurs où servait M. Morvan en qualité d'aumônier volontaire.

XI^e Corps d'Armée

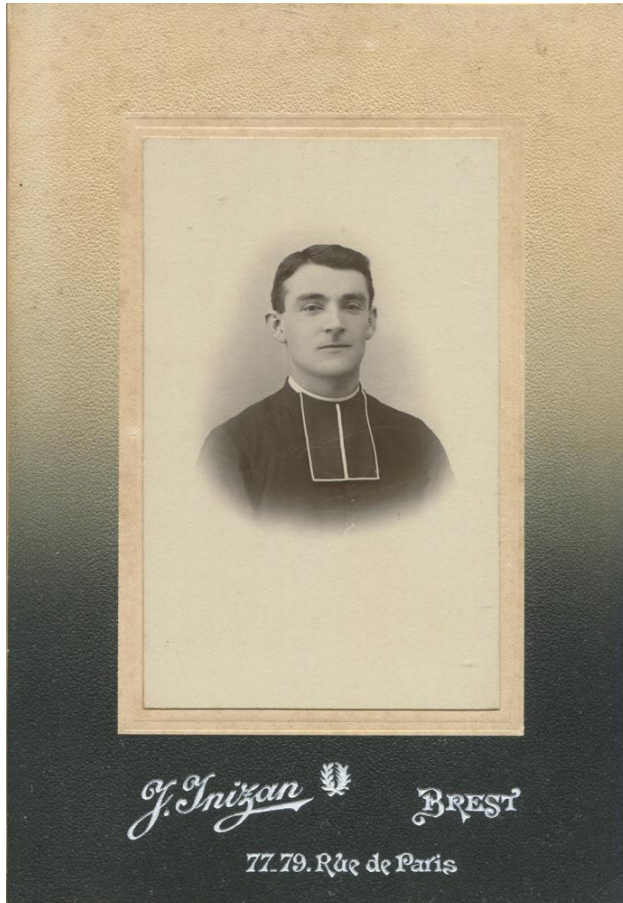
11 Avril 1918.

2^e CHASSEURS A CHEVAL

« Mon Général,

Vous m'avez dit vous-même lorsque j'ai eu l'honneur de vous être présenté en avril 1917 par le général de Maud'huy, l'intérêt que vous portiez à l'abbé Morvan, maréchal des logis. (3e escadron du 2e Chasseurs), et les souvenirs qui vous unissent à lui. Je crois donc devoir vous faire part de la certitude que nous avons de sa fin glorieuse... »

Le colonel relate les circonstances de la mort de M. Morvan et continue ;



« C'est avec une profonde tristesse, mon général, que je viens vous faire part de ce douloureux évènement. L'abbé Morvan par son zèle évangélique, avait acquis l'estime de tous au 2e Chasseurs et principalement au 3e escadron où il servit et il a eu la consolation quelques jours avant d'être rappelé à Dieu, de constater pendant les fêtes de Pâques que son dévouement produisait des fruits abondants ».

Le général Franchet d'Esperey en transmettant cette lettre à Mme de Germiny, ajoute :

« C'est une belle âme d'apôtre qui a reçu sa récompense ».

Le commandant Srignac, du 2^e chasseurs, exprima également à M. le Curé des Carmes toute la peine qu'il ressentait de la perte de l'abbé Morvan :

« Il aurait pu chercher ailleurs un poste de titulaire plus avantageux ; il est toujours resté au 2^e chasseurs, retenu par la conscience du bien qu'il y faisait ».

...Et plus loin : « L'escadron Lafforest, auquel l'abbé Morvan était attaché, a été surtout

éprouvé ; son aumônier a pu ainsi entrer dans la gloire entouré d'une escorte de braves, comme à Traenle-Val, quelques jours avant, où le colonel du 2^e chasseurs lui remettait l'insigne du courage devant le front du régiment ».

Le capitaine Lafforest, qui devait lui-même, très peu de temps après, tomber sur le champ de bataille, écrivait à M. le Curé :

« Depuis trois ans il était devenu pour tous en même temps qu'un ami, un guide sûr et précieux... Je sais inutile de le recommander à-vos prières ; c'est nous qui nous recommandons aux siennes ».

Ce concert unanime d'éloges décerné à M. Morvan n'étonne pas ses confrères ni ceux qui l'ont connu, M. Morvan était une force, un caractère sur qui l'on pouvait s'appuyer en toute assurance. Le Collège de Lesneven l'eut comme maître d'études au début de sa carrière sacerdotale. En 1911, il fut nommé vicaire aux Carmes ; il s'occupa de la Bonne Presse ; il collabora à l'œuvre du Patronage de garçons et du Cercle des jeunes gens ; il dirigea l'Avant-garde. Il aimait les enfants et les jeunes gens et en était aimé ; ils le lui ont montré en assistant nombreux au service funèbre ; les jeunes gens, apprentis, aides ouvriers, employés, grands élèves d'écoles ont tenu à solliciter un congé pour

pouvoir accomplir ce devoir de reconnaissance. Ses travaux du ministère à la paroisse et aux armées ont reçu leur récompense.

M. Morvan, quelques jours avant sa mort, fut l'objet d'une citation à l'Ordre de la Division :

Jean-Marie Morvan, aumônier bénévole au 2e Chasseurs : « S'est particulièrement fait remarquer dans les périodes du 25 Septembre au 10 Octobre 1917 et du 20 Décembre 1917 au 11 Mars 1918 en allant quotidiennement visiter les postes fournis par son unité, de préférence les plus exposés ».

Le 12 Mai 1918, il est cité à l'Ordre de l'Armée :

Jean-Marie Morvan, maréchal des logis au 2e Chasseurs :

« Sous-officier d'une bravoure et d'un dévouement exemplaires qui lui ont déjà valu deux citations ; s'est distingué au cours d'un combat récent, en assurant, en retraite; sous un feu violent, la liaison avec un groupe menacé d'enveloppement ; puis s'est dévoué pour faire face à cette menace en tenant le point le plus exposé, jusqu'à ce que le repli soit assuré. Est tombé glorieusement à ce poste, frappé d'une balle à la tête ».

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 1919, p. 299